

DEPARTEMENT: Group Regulation

DATE DE PUBLICATION: 15 mars 2024

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 18 mars 2024 et 8 avril 2024 pour le chapitre 4, 25 mars 2024 pour le chapitre 5

Document type

EURONEXT NOTICE 1-01

Document subject

ENTREE EN VIGUEUR DES REGLES D'EURONEXT

INTRODUCTION

1. Les Règles d'Euronext modifiées entreront en vigueur au moment de la mise en oeuvre des ordres "mid-point", soit à compter du lundi 18 mars 2024 en ce qui concerne les Marchés Euronext de Titres gérés par Euronext Brussels et à compter du lundi 8 avril 2024 pour les autres Marchés Euronext de Titres.
2. Par ailleurs, le chapitre 5 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des ordres stop sur les Marchés Dérivés d'Euronext à compter du 25 mars 2024.
3. La présente instruction remplace l'instruction 1-01 telle que modifiée et publiée le 3 novembre 2023.

DETAILS

4. Euronext publie les modifications du chapitre 4 des Règles d'Euronext nécessaires à la mise en oeuvre des ordres "mid-point". Ces modifications, ainsi que leurs dispositions d'application dans le Trading Manual du marché cash, entreront en vigueur respectivement lundi 18 mars 2024 en ce qui concerne les Marchés Euronext de Titres gérés par Euronext Brussels et lundi 8 avril 2024 en ce qui concerne les Marchés Euronext de Titres gérés par Euronext Amsterdam, Euronext Dublin, Euronext Lisbon, Euronext Paris, Borsa Italiana et Oslo Børs.
5. En parallèle et dans le contexte plus général de la migration des marchés dérivés de Borsa Italiana sur le système de négociation Optiq, le chapitre 5 est modifié pour permettre à compter du 25 mars 2024 la mise en oeuvre des ordres stop sur les Marchés Dérivés d'Euronext gérés par des entreprises de marché d'Euronext (dans un premier temps, les ordres stop seront mis à disposition uniquement sur les marchés dérivés italiens).

CONTACT

Pour toute question relative à la présente instruction, se rapprocher de regulation@euronext.com

Terms beginning with a capital letter used in this Notice have the same meaning as defined in Book I, Chapter 1 of the Euronext Rule Book. Whilst all reasonable care has been taken to ensure the accuracy of the content of this Notice, Euronext does not guarantee its accuracy or completeness. Euronext will not be held liable for any loss or damages of any nature ensuing from using, trusting or acting on information provided. © 2024, Euronext N.V. - All rights reserved. Euronext N.V., PO Box 19163, 1000 GD Amsterdam, The Netherlands